



## ABANDON DU 16 16 PROMOTION DU 112

Le SG MER et la DAM ont décidé d'arrêter l'utilisation du 16-16 à la suite de la dénonciation par les opérateurs privés de téléphonie mobile, de la convention qui les liait depuis six ans. Ce n'était pas un N° d'urgence et il ne fonctionnait plus convenablement depuis quelque temps.

La possibilité d'octroyer un N° propre au secours en mer comme le 15, le 17 ou le 18 est exclue (coût prohibitif et pas de budget)

La France est tenue depuis le début de l'année d'utiliser le 112 comme moyen d'urgence, par une directive européenne. C'est donc dès maintenant que le « 112 » devient le seul N° d'appel pour signaler un évènement en mer d'un téléphone fixe ou portable. Cet appel est GRATUIT.

Il va de soi que depuis la mer c'est la VHF qui doit être privilégiée.

Nous vous demandons donc de supprimer toute publicité pour le 16 16 et de promouvoir Le « 112 » et le N° de téléphone du CROSS de votre zone (qui peut se mettre facilement en mémoire d'un portable)

Nous avons fait part de nos inquiétudes aux deux administrations, mais leurs services nous ont assuré que le « 112 » effectuera une très bonne réactivité (de l'ordre de la minute) pour transférer l'appel vers le service compétent : CROSS/SAMU/SDIS ...

Un suivi sera assuré et un retour d'expérience mis en place.

Nous vous demandons de nous signaler tous les incidents qui seraient dus à l'utilisation du 112.

Didier DELAVOIE

Inspecteur général SNSM pour l'Atlantique